



Département de l'AISNE.
Arrondissement de SOISSONS.
Canton de Villers-Cotterêts.

MAIRIE DE LAGNY SUR AUTOMNE

2 rue Saint Denis

Tel : 03 23 96 71 10

e-mail communelagnysurautomne@orange.fr

Compte-Rendu

Séance du 11 Avril 2022

L'an deux mil vingt deux et le onze avril à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LECLERE, 1^{er} Adjoint.

Présents : MM/Mmes : LECLERE Laurent – POTEL Martine – LE ROY Bruno – PAULET Marie-Line — BOUTROUX Marie-Claire – MONTANARO Serge – Mme LEVASSEUR Hélène.

Absents Excusés : M. Christodoulos CHRISTODOULOU donne pouvoir à Monsieur Laurent LECLERE – Mme Christine DELAGRANGE donne pouvoir à Mme Marie-Line PAULET.

Absent: M. ESPES Antoine

Secrétaire : Mme Marie-Line PAULET

1°) Approbation du Compte Administratif 2021

Le compte administratif 2021 est présenté par la Maire Madame LEFRANC-CARBONNEL, absente lors du vote, présidé par Monsieur LECLERE,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, délibérant sur le compte administratif de l'année 2021 dressé par la Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2020		111 748,74		66 259,51		178 008,25
Opérations de L'exercice	134 751,56	152 235,02	97 657,90	29 184,92	232 409,46	181 419,94
Résultats de clôture 2021		17 483,46	68 472,98		50 989,52	
TOTAUX		129 232,20	2 213,47			127 018,73
RESULTATS DEFINITIFS						127 018,73

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

Approuve, à l'unanimité, hors la présence de Monsieur le Maire, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2°) Approbation du Compte de Gestion 2021

Le Conseil Municipal sous la présidence de Madame Meritxell LEFRANC-CARBONNEL, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021, par la Comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3°) Affectation du Résultat

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Meritxell LEFRANC-CARBONNEL, Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021, ce jour, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget de la commune, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

-un excédent de fonctionnement de : 129 232,20 €
-un déficit d'investissement de : 2 213,47 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de fonctionnement et d'investissement comme suit :

- affectation en réserves (R1068) en investissement : 2 213,47 €
- Report en fonctionnement (R 002) : 127 018,78 €

4°) Vote des Taxes

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes locales directes, décide à l'unanimité de retenir les taux suivants pour l'année 2021 :

Taxe sur le foncier bâti : **48,43%**

Taxe sur le foncier non bâti : **30,97 %**

5°) Vote des Subventions

Madame la Maire présente un tableau regroupant les demandes de subventions
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal :

Décide d'accorder les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
ADMR	200
APEI DES 2 VALLEES	200
Comité des Fêtes	1000
Familles rurales de l'Aisne	200
RVM	200

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de l'exercice 2022,

6°) Demandes de subventions pour la sécurisation du plancher du clocher et de la sécurité incendie

Sur présentation de Madame la Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2022 chapitre par chapitre équilibré :

- En dépenses et recettes de fonctionnement pour un montant de 279 921,11 €
- En dépenses et recettes d'investissement pour un montant de 56 213,00 €

Fin de séance 19h05



La Maire,
Meritxell LEFRANC-CARBONNEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Meritxell LEFRANC-CARBONNEL", written over a horizontal line.

